

Namur, le 11 mai 2020

Courrier à l'attention des parents pour les élèves qui ne rentreront pas à l'école cette année scolaire

Chers parents,
Chers élèves,

Comme vous le savez, votre enfant est scolarisé dans une année qui ne rentre pas physiquement à l'école.

Ci-dessous, vous trouverez les informations pour cette fin d'année scolaire concernant la pédagogie et les conditions de réussite pour tous les élèves de 1^{ère}, 3^e, 4^e et 5^e années.

Nous vous rappelons que les examens de juin sont annulés.

Ce courrier modifie le règlement des études qui se trouve dans le journal de classe.

Les travaux envoyés via le mail

Les professeurs continueront à envoyer des exercices ou des travaux de manière régulière via l'adresse mail de votre enfant.

Dans le respect des différentes circulaires, les professeurs insisteront sur la remédiation et la consolidation des apprentissages. Cependant, il devient fastidieux de toujours proposer le même genre de travaux. Certains professeurs pourraient donc proposer de découvrir des activités de dépassement.

Evaluations

Certains travaux rendus aux enseignants pendant le confinement ont été cotés ou visionnés, ont reçu une appréciation ou un commentaire. Toutes ces évaluations ne peuvent avoir qu'un objectif formatif ou indicatif. Elles ne pourront être prises en considération qu'en faveur de l'élève lors de la décision du conseil de classe en fin d'année. Jamais en sa défaveur.

Conditions de réussite – la particularité de la 1^{ère} année

Le passage de primaire vers la 1^{ère} n'est pas toujours simple et la situation exceptionnelle de cette année a pu créer chez votre enfant des inquiétudes. Nous vous rappelons que le passage de 1^{ère} vers la 2^{ème} est automatique. Néanmoins si ces derniers propos vous rassurent, ne laissez pas votre enfant ne rien faire jusqu'en septembre mais incitez-le à remettre ses travaux afin de bien redémarrer en septembre car le nouvel objectif qu'il doit se fixer est sa réussite en juin 2021. Un bulletin sera envoyé fin juin via l'adresse mail.

Conditions de réussite - classes de 3^e, 4^e et 5^e années

Il y aura un bulletin fin juin avec la maîtrise ou non de la compétence finale par discipline, il sera envoyé à l'adresse mail jata.be

La situation scolaire de cette année est exceptionnelle et il est évident que la communauté scolaire en tiendra compte avec bon sens, humanité et bienveillance.

- Les conseils de classe (ou de délibération) seront organisés en juin. Les décisions d'échec ou de réorientation se feront en dialogue entre le parrain et les parents. Mais il s'agit bien d'une concertation. **Le conseil de classe reste souverain.**
- Le conseil de classe se basera sur tous les éléments suivants :
 - Les examens de Noël
 - Le bulletin du 13 mars 2020
 - L'attitude face au travail durant le confinement
 - Le projet de l'enfant
 - L'avis du parrain
 - Tous les autres éléments qui pourraient nous aider dans la prise de décision

Il est certain que toute situation particulière (sociale, matérielle, médicale,...) difficilement vécue pendant la période du confinement sera également prise en considération lors de la décision finale, si cela s'avère justifié.

L'année n'est pas finie.... Il reste encore du temps et des occasions pour montrer sa motivation et progresser.

Les situations d'intégration pour les élèves de 5^{ème} année concernés par le CQ6 (certificat de qualification en fin de 6^{ème})

Ces épreuves sont suspendues.

La rentrée en septembre 2020

Nous n'avons aucune certitude pour cette rentrée mais la Ministre de l'enseignement parle déjà dans la presse de rentrée particulière....

Notre vie ne sera pas comme avant tant qu'un vaccin ou des médicaments efficaces ne seront trouvés pour éradiquer cette pandémie. Il faut apprendre à s'adapter au jour le jour et à trouver des solutions. Il nous faut donc être prudents, patients et citoyens.

Pour terminer...

Un prochain courrier est prévu pour les dernières informations : agenda de fin d'année, procédures de recours, procédures de ré-inscription, clés de casier, matériel, remise des livres, etc.

Nous comprenons vos éventuelles inquiétudes et si celles-ci devaient persister, nous vous proposons de contacter le parrain de votre enfant.

En vous remerciant une nouvelle fois de la confiance que vous nous accordez, nous vous présentons nos cordiales salutations.

Marylène Mathias, directrice

Cindy Baillieux, directrice-adjointe

Benoît Poncelet, directeur-adjoint

Didier Navez, chef des travaux d'ateliers